



Communiqué de presse

Kinshasa, le 09 mai 2023. Le Ministère de l'Environnement et Développement Durable, organise en collaboration avec le Hub régional pour la transparence de l'Action climatique de la CEEAC, un atelier national de formation des parties prenantes de la RDC sur la transparence de l'action climatique et consolidation d'un plan d'action national à court et moyen terme, afin d'améliorer la transparence dans ce domaine.

Cet atelier est consécutif aux recommandations de l'atelier technique de formation des parties prenantes régionales et du Premier Comité de Pilotage du Hub, organisé en décembre 2022 à Douala au Cameroun. Aussitôt après le lancement de ces activités, le Hub s'est employé à identifier les lacunes existantes dans la région, qui limitent le développement des cadres de transparence de l'action climatique.

Le coordonnateur du Hub Régional pour la transparence de l'Action climatique, Gervais Ludovic Itsoua Madzous a déclaré : *“ L'analyse des lacunes existantes en matière de transparence de l'action climatique au niveau de la sous-région révèle des limites sur le plan de la gouvernance (cadre légal, réglementaire et institutionnel), le flux des données, le manque des outils, le manque des experts quantitatifs et qualitatifs, ainsi que le manque d'engagement des parties prenantes ”.*

L'ensemble les Etats membres de la CEEAC ont adhéré à la CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique), et à son accord de Paris. Chacun de ces Etats se déploie à mettre œuvre, leurs obligations vis-à-vis de ces engagements internationaux. Malgré cette volonté, la sous-région éprouve encore des difficultés à être au rendez-vous de la transparence de l'action climatique.

La nécessité de la transparence dans l'action climatique est une obligation des parties à l'Accord de Paris conformément à son Article 13. La transparence de l'action climatique étant la base de la confiance entre les Parties à l'Accord de Paris, *“ elle constitue un moyen adéquat, pour amener sur la table de discussion, l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui remettent en cause nos actions et avancées dans ce domaine. Car, nous sommes une région-solution à la crise climatique. Si nous faisons déjà beaucoup de choses, les autres pays développés surtout, devront clairement montrer ce qu'ils apportent ”*, a précisé Monsieur Itsoua Madzous.

Durant les 3 jours (10-12 mai), les participants à ces assises exploreront le cadre de transparence de l'action climatique (MNV Existants sous la CCNUCC et le Cadre de Transparence Renforcé de l'Accord de Paris); Echangeront sur les résultats de l'évaluation des lacunes/besoins en matière de transparence au niveau de la RDC ; Elaboreront un plan de travail du pays à court et moyen terme d'amélioration de la transparence ; Echangeront sur les projets actuels, passés, et futurs du pays en matière de transparence de l'action climatique; et enfin, élaboreront et adopteront un programme de travail conjoint au niveau national, en fonction des ressources disponibles.

Note aux éditeurs

La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), organe exécutif de l'instrument d'intégration économique régionale en Afrique Centrale, couvre l'ensemble des activités des institutions publiques, des entreprises privées, de la société civile et des populations de la région dans une perspective dynamique intégrante.

Étant consciente de ce que la mise en œuvre des CDN implique des mutations profondes pour les économies des pays membres, qui doivent adopter des trajectoires de développement sobre en carbone et au regards des difficultés des Etats membres de la CEEAC dans la mise en œuvre du cadre du Monitoring, Notification et Vérification (MNV) existants sous la CCNUCC et qui doivent désormais faire face à plus d'exigences liées à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, avec un Cadre de Transparence renforcée sous la CCNUCC, elle a obtenu des ressources de l'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT), administré par l'UNOPS pour la création d'un Hub Régionale sur la Transparence de l'Action Climatique pour les Etats de l'Afrique Centrale.

Le Hub a pour mission d'accompagner les Etats membres dans la mise en place des cadres de MNV complets et pérennes et d'encourager les échanges d'expériences entre les Etats. Il se propose de fournir un point de convergence pour les informations et l'expertise liées à la transparence climatique pour la région ; développer une équipe d'experts régionaux qui soutiendront les activités de suivi, de rapport et de vérification (MNV)/transparence, y compris la collecte de données liées aux changements climatiques, les rapports et l'engagement des parties prenantes.

Le Hub régional pour la transparence de l'action climatique doit également, fournir une formation, un renforcement des capacités et un soutien technique aux pays de la CEEAC afin qu'ils puissent constituer des équipes capables de fournir des informations actualisées sur les changements climatiques à un large éventail de décideurs nationaux et internationaux et d'attirer des investissements en faveur de l'action.

Pour toute information supplémentaire

Contactez : hubclimat@ceeac-eccas.org ; martinebk@yahoo.co.uk

